

Marseille, le 4 mai 2018

Réf : JPP/AG 0424

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE LES TERRASSES DE CASSIS - 13260 CASSIS

Convocation Assemblée Générale

Les membres de l'Association Syndicale Libre « Les Terrasses de Cassis » sont invités à une assemblée générale, sur convocation du président Monsieur BENITAH, qui se tiendra le :

MERCREDI 30 MAI 2018 à 18h00

En la salle du Tennis Club des Gorguettes - Avenue des Gorguettes - 13260 CASSIS

ORDRE DU JOUR :

01 Approbation des comptes arrêtés de l'année 2017, conformément à l'article 3 des statuts.

02 Quitus au Président et au Syndicat - Bureau de l'ASL

03 Elaboration du budget prévisionnel de l'année 2019

04 Renouvellement des membres du Syndicat - Bureau de l'ASL, conformément à l'article 5 des statuts :

- LA S.I.M.E C/O Monsieur EVERAERT

- Madame DEMARIA

- Monsieur CONRAUX

- Madame ANCIAUX – GAL

05 Point sur la procédure judiciaire.

06 Point sur les travaux en cours : travaux d'entretien du lotissement.

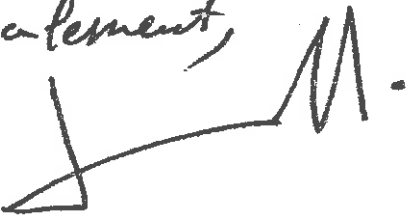
Nota pour le bon déroulement des assemblées générales de notre ASL :

- Feuille de présence à signer sur présentation de la convocation
- Pouvoirs, conformément à nos statuts les colotis peuvent se faire représenter par un participant de leur choix, à l'exception des représentants ou salariés du syndic. Le pouvoir peut comporter des indications de vote mais sans caractère impératif pour laisser s'exercer le débat.

Dans ce cas, le mandant doit impérativement le signaler à son mandataire. Le mandataire peut en fonction des exposés débattus en décider autrement et aucune nullité de l'assemblée ne pourra être encourue (cour d'appel de Paris 23^e du 25.09.1992). Par ailleurs chaque mandataire ne peut recevoir plus de 7 délégations de vote.

- Mode de vote, par mesure de simplification les votes des résolutions ordinaires sont effectués à main levée. Le recours à un mode de vote par bulletins peut être décidé soit par le bureau de l'ASL pour telle ou telle résolution du fait de sa teneur particulière, soit sur demande d'un ayant droit formalisée et officiellement actée en début de séance.

**Le Président
Jacques BENITAH**

Bien Cordialement,


POUVOIR

Je soussigné M.....
Colotis de :

**L'ASL LES TERRASSES DE CASSIS
13260 CASSIS**

donne pouvoir à M.....
de me représenter à **L'ASSEMBLEE GENERALE** qui aura lieu le:

MERCREDI 30 MAI 2018 A 18h00

En la salle du Tennis Club des Gorguettes - Avenue des Gorguettes - 13260 CASSIS

pour prendre part à tous votes, signer tous documents, procès verbaux, substituer, et d'une façon générale, faire le nécessaire en mon nom.

Fait à, le.....

SIGNATURE(*) :

(*) Faire précéder la signature
de la mention manuscrite
"BON POUR POUVOIR"